

IMPAC 3. ACTIONS DE LA FRANCE A L'INTERNATIONAL

Dans les deux prochaines années, l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), deux acteurs au service de la politique française de coopération internationale, s'engagent à hauteur de 20 millions d'euros, pour financer des nouveaux projets de préservation de l'environnement marin mondial.

En Méditerranée (2,95 millions d'euros)



Le [Fonds français pour l'environnement mondial](#) (FFEM) soutiendra la **gestion écosystémique des pêches en Tunisie** (1 M €). Le projet prévoit de développer un réseau d'aires protégées, marines et côtières (La Galite, Zembra, Cap Négro-Cap Serrat, et Tabarka), et d'assurer une meilleure gestion des pêcheries : évolution des pratiques, des engins de pêche, concertation avec les différentes parties prenantes. Ce projet vise à poursuivre la coopération menée depuis le début des années 2000 avec [l'Agence tunisienne de protection et d'aménagement du littoral](#) (APAL).

Au niveau régional, un autre financement du FFEM porte sur la gestion intégrée de territoires littoraux, insulaires et marins (1,95 M €). Construit autour d'un partenariat entre le [Conservatoire du Littoral](#), l'Association [MedPAN](#) et le [WWF Programme Méditerranée](#), le projet vise à mettre en œuvre des politiques et des actions concrètes de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) sur ces territoires remarquables. Il permettra de renforcer leur gestion durable et de réduire les antagonismes encore profondément ancrés entre «développement» et «conservation».

Quant à elle, [l'Agence Française de Développement](#) (AFD) apportera dans le cadre de [l'accord France-UICN](#) pour la période 2013-2016 des appuis pour le renforcement des données spatialisées, nécessaires à la configuration d'un réseau représentatif et fonctionnel d'aires marines protégées.

En Afrique de l'Ouest (4,2 millions d'euros)

L'AFD et le FFEM contribueront au capital et aux activités du **fonds fiduciaire du Banc d'Arguin et de la biodiversité côtière et marine (BACOMAB)** en Mauritanie (AFD 2,5 M€ et FFEM 1,2 M€).



Le fonds fiduciaire BACOMAB a pour objectif de conserver, protéger et d'améliorer l'environnement physique et naturel du [Parc National du Banc d'Arguin](#) (PNBA) et d'autres aires côtières et marines protégées comme le Parc National du Diawling. Le programme contribue à mettre en place un outil de financement endogène, indépendant et pérenne de conservation de la biodiversité. Le FFEM et l'AFD financeront le capital du fonds BACOMAB et son accompagnement en matière de gestion, ainsi que l'évaluation du service écosystémique de renouvellement des ressources halieutiques et du potentiel de séquestration de carbone de la partie marine du PNBA.

L'AFD soutiendra également le développement d'aires marines protégées au Sénégal en finançant un fonds d'expertise et de renforcement des capacités dédié, à hauteur de 500 k€.

Dans l'Océan Indien (5,5 millions d'euros)

Le FFEM soutiendra la **protection des zones de monts sous-marins et sources hydrothermales du sud-ouest de l'Océan Indien situées au-delà des zones de juridiction nationale** (1,3 M €).

Le projet intervient dans un contexte de négociation au sein de la communauté internationale sur la question de la gouvernance des zones marines situées hors juridiction nationale. Il vise à améliorer l'état des connaissances sur ces écosystèmes marins profonds et à renforcer le cadre de gouvernance pour la conservation de la biodiversité et la préservation des différents types d'habitat. Sur ces bases, le projet proposera des mesures concrètes, notamment en matière de création de réseaux d'aires marines protégées dans cette région de l'Océan Indien. Il se concentre sur le sud-ouest de l'Océan Indien et sera coordonné par le [Programme Global pour le Milieu Marin et Polaire](#) de l'UICN en partenariat avec le Muséum national d'histoire naturelle, l'IFREMER, l'IDDRI, l'IRD, l'Autorité internationale des fonds marins et l'Université d'Oxford.

Un autre soutien financier du FFEM qui porte sur la **gestion intégrée des zones côtières et marines des pays de la Commission de l'Océan Indien** (1,2 M €), permettra de capitaliser et de diffuser les expériences de terrain dans les domaines de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et de la protection de la biodiversité marine et côtière, en s'appuyant sur des partenariats entre acteurs à l'échelle régionale. Mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, il vise aussi à développer des bonnes pratiques de GIZC sur 3 sites pilotes d'application : l'île Ste Marie (Madagascar), Mohéli (Comores) et Rodrigues (Maurice).

L'AFD soutiendra le [Parc de Mohéli aux Comores](#) (3 M€) en complément du projet FFEM sur ce site. Enfin, l'AFD apportera par le biais de l'accord cadre France-UICN des outils d'aide à la décision en produisant des cartes spatialisées d'enjeux marins et côtiers.

Dans le Pacifique (6,5 millions d'euros)

L'AFD et le FFEM contribuent au **projet de coopération régionale dans le Pacifique Sud pour la restauration des services éco-systémiques et d'adaptation au changement climatique** (4,5 M€ de l'AFD et 2 M€ du FFEM).

Dans la continuité de l'initiative pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens dans le Pacifique ([CRISP](#)) lancée par la France en 2005, qui a permis de créer et de renforcer près de 40 AMP, soit environ 10 % des AMP du Pacifique sud, l'AFD et le FFEM ont décidé en 2013 de cofinancer le projet de coopération régionale pour la restauration des services éco-systémiques et d'adaptation au changement climatique (RESCCUE).

Le projet contribue à l'amélioration de la résilience des écosystèmes terrestres et marins du Pacifique, grâce à un accompagnement des communautés et la



mise en place de paiements pour le maintien des services éco-systémiques. Dans un contexte insulaire vulnérable aux effets du changement climatique et aux pressions anthropiques, ce projet aidera à maintenir la fonctionnalité des écosystèmes, à accroître la valeur des services éco-systémiques et à développer des outils pour le financement pérenne des activités liées aux AMP. Il sera mis en œuvre sur des sites pilotes des îles Fidji, de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie Française et du Vanuatu.

Dans les Caraïbes (1,07 million d'euros)

Le FFEM contribuera au capital et aux activités du **fonds fiduciaire pour la protection du récif méso-américain (MarFUND, 1,07 M €)** afin de garantir et de renforcer la gestion de 14 aires marines protégées du récif méso-américain, considérées comme prioritaires. Le mécanisme de financement durable, [MarFUND](#), finance la participation de la société civile et des communautés locales à la gestion des ressources naturelles.

Historique des financements AFD et FFEM dans le secteur marin de 1970 à nos jours

Géographie	Prêts (millions d'euros)	Subventions (millions d'euros)
Afrique de l'Ouest	88,9	28,1
Afrique Centrale	5,1	1,9
Afrique de l'Est	0,1	3,4
Maghreb / MO	27,0	9,9
Afrique Australe	41,2	24,2
Total Afrique	162,2	67,5
Océanie	12,3	
Asie	49,0	
Caraïbes		0,7
Amérique du Nord	0,2	
Multi Pays		14,9
Total général	223,8	83,2

